

Quels sont les critères qui conduisent les entrepreneurs étrangers dans leur choix du canton dans lequel s'implanter en Suisse ?

Tout d'abord : pourquoi la Suisse ?

La Suisse a encore la chance de bénéficier de manière générale d'une excellente réputation eu égard, à mon sens, à sa prospérité et stabilité de longue date. On se dit souvent, en amont d'une réflexion, que si on investit en Suisse, on ne risque pas de perdre son argent.

Les investisseurs sont souvent conscients que le coût d'une implantation sera très probablement plus élevé qu'ailleurs, mais que d'un autre côté, leur entreprise bénéficiera de l'aura et du prestige que la Suisse a encore le privilège d'avoir dans le monde, en plus de la sécurité garantie à leur investissement.

Souvent, à tout le moins pour les pays de l'Est, la Suisse, pays neutre et néanmoins européen, apparaît comme une porte d'entrée idéale pour étendre son marché aux pays européens, voire aux Etats-Unis. En effet, il sera parfois plus facile de vendre ses produits dans ces autres pays en se présentant comme une société suisse, ce quand bien même la production ou le service est réalisé dans un pays plus « exotique » avec lequel on pourrait craindre de faire des affaires (qualité du produit ou du service, trafic des paiements, règlement de litiges, par exemple).

Je relève néanmoins, comme anecdote, que parfois les critères peuvent être moins rationnels (du point de vue économique. Une cliente m'a dit une fois avoir choisi la Suisse non seulement pour son excellent système scolaire, mais aussi pour éviter à son fils de devoir effectuer son service militaire dans son pays natal.

On peut de plus relever que l'attractivité de la Suisse provient également du fait qu'elle est reconnue comme faisant partie du *Top5* dans le classement mondial de la compétitivité, de même se trouve être en tête du classement des pays selon l'index d'innovation, puis se trouve aussi régulièrement dans le *Top Five* des publications scientifiques dans divers domaines de recherches académiques.

Enfin, puis j'arrête de faire la démonstration de mon patriotisme !, je relèverai encore que la Suisse est appréciée pour sa stabilité politique, sa position centrale en Europe – on est très vite partout, infrastructures très développées, hautes écoles d'excellente qualité, fiscalité attractive pour les sociétés et enfin une loi du travail relativement libérale.

Qu'en est-il au niveau du choix du canton !

Les points évoqués ci-dessus sont applicables et appliqués dans toute la Suisse. Néanmoins, et c'est ce qui est parfois difficile à comprendre pour les étrangers, c'est que nous avons 26 cantons et que chacun d'eux peut avoir une réglementation différente selon le domaine abordé, notamment en matière d'impôt, coût de la vie et de la main-d'œuvre, environnement international (ou pas), même si pour ce dernier, l'influence peut parfois être moindre eu égard à la taille réduite de la Suisse.

L'expérience de rencontrer des entrepreneurs étrangers m'a rendu attentif au fait qu'ils sont souvent déjà relativement bien renseignés, respectivement que certains cantons ont parfois *bien fait leur travail*. J'aimerais prendre pour exemple des sociétés actives dans la cryptomonnaie. Elles ont toutes entendu parler du canton de Zoug comme étant *the Place to be*. Ainsi, ce canton a bien réussi sa

campagne de promotion sur ce sujet et permis d'occulter les compétences existantes en la matière dans d'autres canton (j'ai vu récemment plusieurs conférences et workshop de haute volée se dérouler dans l'Arc lémanique entre Genève et Lausanne). Mais c'est souvent comme ça, on se rappellera du premier qui a fait parler de lui : regardez la souris développée par l'EPFL qui est devenue la célèbre souris LOGITECH™. Bien d'autres marques en ont produit par la suite, mais Logitech restera la référence à laquelle on pense en premier si on parle de souris !

Différents cantons essaient à présent de se positionner comme référence dans différents domaines, par exemple Vaud : Food and Nutrition Valley, Valais : Health Valley, Zoug, = Crypto Valley, Neuchâtel = micro-mécanique et mécanique de précision, Bâle : chimie et pharma, etc

Il faut néanmoins prendre ces distinctions de manière très relative, en effet, les distances sont tellement réduites entre un canton et un autre que les compétences énoncées ci-avant dépassent souvent les frontières cantonales.

Il est clair qu'une question vient de manière sûre lors de discussions exploratoires pour une future implantation : le taux d'impôt. Auparavant les écarts pouvaient être relativement importants, pouvant varier entre grosso modo 14% et 25% (taux comprenant les impôts fédéral, cantonal et communal). Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme de la fiscalité des entreprises, résultant de la pression de l'Union Européenne, les gouvernements ont décidé de réduire drastiquement leurs taux d'imposition, afin de palier à la disparition des statuts fiscaux particuliers. Depuis lors, l'écart se situe plutôt entre 12% et 15%, ce qui rend les cantons très compétitifs au niveau de la fiscalité internationale.

A ceci vient s'ajouter, même si très peu demandé, le coût des services locaux (notaire, fiduciaire, avocat), ceux-ci pouvant s'avérer très différents d'un canton à l'autre, généralement plus élevés dans les cantons urbains. Des différences notables peuvent être observées dans les coûts de constitution de société étant donné que dans certains cantons, ces démarches sont du ressort de l'autorité cantonale et non de notaires indépendants.

Si tant est que certains pays européens demeurent fiscalement plus avantageux encore (1%-2%), d'autres éléments sont également retenus, la question fiscale demeurant importante, mais n'est pas centrale : si un entrepreneur décide de s'installer en Suisse, il examinera également les possibilités qu'il rencontrera sur place, telles que :

- Avec quels partenaires pourra-t-il collaborer achats/ventes
- Avec quelle haute école pourra-t-il avancer dans le développement de son produit (université/école polytechnique/école d'ingénieur)
- Où va-t-il au mieux trouver les experts dont il aura besoin
- Pour l'obtention d'un permis de résidence et de travail, l'entrepreneur devra s'octroyer un salaire minimum déterminé par les cantons, en conformité avec les statistiques de salaires. Comme toujours, plus on est proche des centres urbains, plus les salaires exigés seront élevés (selon un examen récent, je suis arrivé au résultat d'un salaire mensuel brut de CHF 10'000.- dans les cantons romands et CHF 8'000.- au Tessin).

Si l'entrepreneur envisage également de s'installer en Suisse, qui plus est avec une famille, l'importance sera aussi apportée à trouver des écoles adéquates, des possibilités d'études

supérieures et des bonnes infrastructures. Ainsi, une famille aura plutôt tendance à se rapprocher d'un canton urbain et là le coût des loyers pourrait aussi être un critère important.

Et enfin, mais pas des moindres, la façon dont il sera pris en charge, ou pris par la main, par les partenaires locaux, comme les organismes de développement économiques des cantons, la banque, le notaire ou l'avocat, le rendra plus ou moins confiant dans le choix qu'il a opéré, et « cerise sur le gâteau » si ces partenaires parlent peu ou prou sa langue maternelle, ce quand bien même la langue de Shakespeare s'est largement imposée dans le domaine du commerce international.